

# Raccorder un chauffe-eau électrique à accumulation

## Check-list pour mémoire

### 1 Le Groupe de Sécurité :

Principal dispositif de sécurité, **son installation est obligatoire** (norme NF D 36 401).

Cet appareil regroupe 4 fonctions :

✓ Protéger le chauffe-eau à accumulation contre les excès de pression :

Avec la température de l'eau qui augmente, la pression elle aussi augmente à l'intérieur du chauffe-eau à accumulation (dilatation de l'eau).

Pour des raisons de sécurité cette pression doit être limitée à une valeur inférieure à la pression de sécurité de la cuve. Cette fonction est assurée par la soupape de sécurité qui est réglée à 7 bar.

✓ Isoler le chauffe-eau à accumulation du circuit d'alimentation eau froide : Cette fonction est assurée par le robinet d'arrêt (lui aussi intégré au Groupe de Sécurité).

✓ Interdire le retour de l'eau chaude dans le circuit d'alimentation eau froide : Un clapet anti-retour empêche tout retour de l'eau chaude (qui est sous pression dans le chauffe-eau à accumulation) dans le circuit d'alimentation eau froide, dès que la pression du chauffe-eau à accumulation devient supérieure à celle du circuit d'alimentation en eau froide.

✓ Vidanger le chauffe-eau à accumulation :

La vidange du chauffe-eau à accumulation est assurée par la soupape de sûreté qui peut-être actionnée manuellement, une fois ouverte, l'eau sous pression contenue dans le chauffe-eau à accumulation est évacuée (attention : bien veiller à avoir débranché préalablement le raccordement électrique du chauffe-eau à accumulation, méfiez-vous également des risques de brûlures lors de la vidange de l'eau chaude).

L'orifice de vidange du Groupe de Sécurité, qui comporte une garde d'air évitant toute remontée d'eau de vidange, doit être raccordée à l'évacuation.

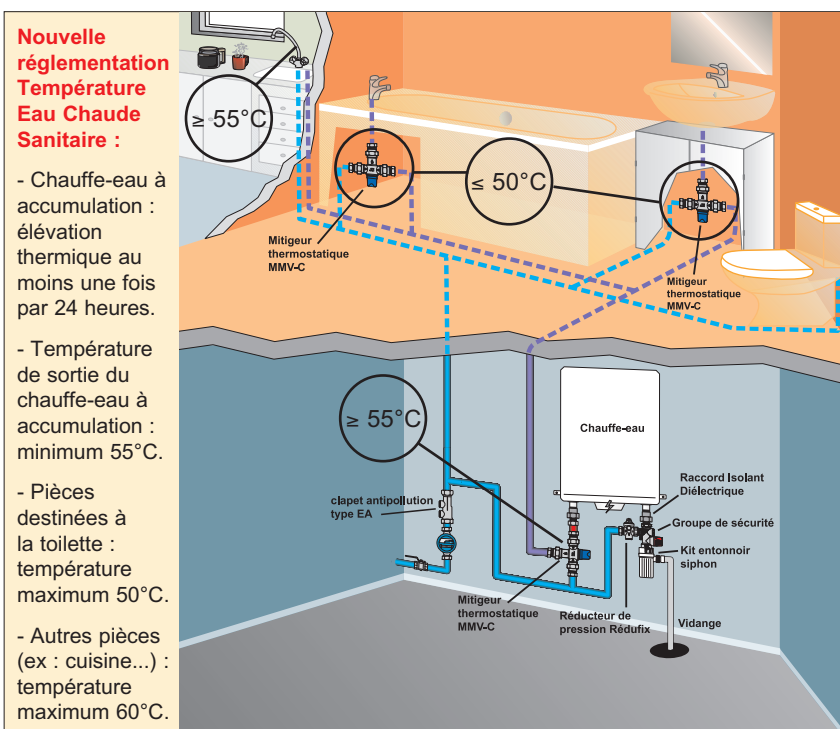
### 2 Le Réducteur de Pression :

Il réduit la pression de l'eau qui le traverse, et permet d'obtenir à sa sortie une valeur préréglée et constante. Le modèle RÉDUFIX protège particulièrement le chauffe-eau à accumulation électrique, il est préréglé en usine, ainsi la nuit lorsque la pression du réseau augmente (la nuit la pression du réseau augmente avec la baisse du nombre de consommateurs d'eau) le réducteur de pression protège le chauffe-eau à accumulation d'un excès de pression, évitant également l'ouverture de la soupape du Groupe de Sécurité.

### 4 Le Kit Siphon :

Comme son nom l'indique cette pièce sert de siphon, la partie à visser se place directement sous le Groupe de Sécurité à la sortie fileté mâle en 1" (26X34).

La partie lisse à coller se raccorde à l'évacuation. Ce siphon est conforme aux exigences de la norme NF, avec une garde d'air et une garde d'eau suffisamment dimensionnée, protégeant des phénomènes de mauvaises odeurs dus à l'évaporation.



### 3 Le Raccord Isolant Diélectrique :

Dans une installation le contact de deux métaux différents, cuivre et acier (par exemple), entraîne un risque de corrosion. Le cuivre et ses alliages (comme le laiton) sont cathodiques, associés à d'autres métaux, ils favorisent les phénomènes de "pile" donc l'accélération de la corrosion et la circulation de courants vagabonds. Le Raccord Isolant Diélectrique (RID) permet de raccorder la tubulure eau froide (en acier) du chauffe-eau à accumulation au Groupe de Sécurité (en laiton) sans créer de phénomène de "pile". Ce raccord union est démontable ce qui facilite son installation. Nous vous conseillons également de protéger la sortie eau chaude du chauffe-eau à accumulation avec un R.I.D.

Les Raccords Isolants Diélectrique Watts industries répondent aux exigences des D.T.U. dans le cadre de la mise en place d'un moyen de protection contre la corrosion de certaines tuyauteries comportant des éléments en acier et en matériaux cuivreux ; il s'agit notamment du D.T.U 60.1 portant sur les travaux de plomberie sanitaire dans les bâtiments.

### 5 Le Mitigeur thermostatique MMV-C :

Cet appareil mélange automatiquement l'eau chaude du chauffe-eau à accumulation à l'eau froide de l'alimentation.

Il assure plusieurs fonctions :

**Sécurité** : il fournit et stabilise automatiquement une eau mitigée à la température choisie (plage de 30° à 65°C).

**Économise l'eau chaude** : les canalisations d'eau chaude ne sont remplies que d'eau mitigée. Une grande réserve d'eau chaude reste donc disponible. Les tuyauteries et robinets sont fortement protégés contre l'entartrage.

**Conformité à la Réglementation** :

Il répond aux obligations imposées par l'arrêt ministériel du 30 Novembre 2005, applicable dès le 15 décembre 2006, qui interdit toute distribution d'eau à une température supérieure à 50°C au point de puisage des pièces destinées à la toilette. Le réglage de l'appareil (à ne faire qu'une fois au moment de l'installation) est facilité grâce au bouton de manoeuvre : abaissement de la température en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, augmentation de la température en tournant dans le sens inverse des aiguilles. L'appareil est équipé de clapets anti-retour intégrés.